



E-MARQUE V1 MISE A JOUR OBLIGATOIRE DE LA VERSION UTILISEE DEBUT JANVIER 2019

Thématique : Compétitions & Pratiques sportives

Destinataires : Ligues Régionales, Comités
Départementaux, Clubs

Nombre de pièces jointes : 1

Information

Diffusion vers :

Echéance de réponse :

Comme chaque saison, vous trouverez ci-dessous les éléments relatifs à la mise à jour d'e-Marque V1. En effet, depuis le lancement de l'e-Marque V1, une « date limite d'utilisation » est programmée dans le logiciel (à la fin décembre de chaque année).

Ceci afin :

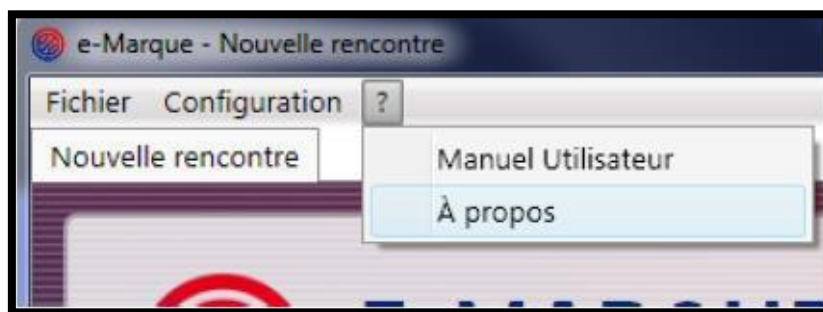
- de permettre d'intégrer des évolutions liées à des changements réglementaires FFBB ou FIBA si nécessaire,
- de corriger des bugs mineurs remontés ou découverts au cours de la première partie de saison,
- de garantir l'unicité de la version utilisée sur le territoire, et de s'assurer que l'ensemble des clubs utilisent bien la dernière version à jour.

Comme les années précédentes il est donc nécessaire de profiter de la trêve hivernale pour assurer ce changement de version. **La version actuelle, utilisée depuis le début de saison, ne sera plus fonctionnelle à partir du 1^{er} Janvier 2019.**

Les utilisateurs devront désinstaller la version actuelle d'e-Marque V1 et installer sa mise à jour (1.4.15.0), disponible dans FBI et sur la plateforme e-Learning. Cette nouvelle version fonctionne de la même façon que celle utilisée lors du début de saison.

Rappel: Le fichier d'installation d'e-Marque V1 est la propriété de la FFBB et ne doit pas être mis à disposition sur les sites Internet respectifs des Ligues Régionales, des Comités Départementaux ou des Clubs.

Pour vérifier votre version e-Marque V1, vous devez cliquer sur « ? » puis sur « A propos ».



Vous trouverez en pièce jointe toute la procédure d'installation (inchangée) de la nouvelle version.

Cette nouvelle version du logiciel devra obligatoirement être installée et testée en « condition de match » si possible avant la reprise du championnat, début janvier 2019.

Néanmoins nous conseillons à tous les clubs de garder en réserve une feuille papier de secours en cas de problème sur une rencontre.

Rappel :

- Maintien d'e-Marque V1 sur toutes les compétitions organisées par les Ligues Régionales et les Comités Départementaux où la feuille de marque électronique e-Marque V1 est obligatoire.
- Le Trophée Coupe de France Seniors et la Coupe de France U17M / U18F restent en e-Marque V1.

Pour toute question d'ordre technique sur e-Marque V1, ou relative à la mécanique de la table de marque, vous pouvez nous contacter à : assistanceemarque@ffbb.com après avoir consulté l'ensemble des documents relatifs à l'e-Marque V1 (notamment la FAQ) sur le site de la FFBB dans l'onglet "FFBB" --> "OTM" --> "e-Marque".

Contact : Assistance e-Marque V1

E-mail : assistanceemarque@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Charlotte DOREAU Responsable du Service Compétitions	Sébastien DIOT Directeur des Pôles : Jeunesse et Territoires - Compétitions et Pratiques Sportives	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2018-12-20 5-CFC Note e-Marque V1 mise à jour obligatoire de la version utilisée début janvier 2019 - VFIN	